



Guillaume CROS

Conseiller Régional

Président du groupe Europe Ecologie - Les Verts

Président de la commission

concertation citoyenne,

prospective et évaluation

Lettre ouverte à

Monsieur Martin MALVY

Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées

Hôtel de Région

22, Boulevard du Maréchal Juin

31406 TOULOUSE Cedex 9

Nos Références :

CR-EE-GC/CG-2014-03-07

Objet : Liaison Toulouse - Castres

Toulouse, le 7 mars 2014

Monsieur le Président,

Lors de l'Assemblée Plénière du 13 mars prochain, la Région va être amenée à se prononcer sur la proposition de l'Etat concernant l'aménagement de la liaison Toulouse-Castres. Cette proposition n'en est en réalité pas une puisqu'elle n'offre aucune alternative pour l'aménagement de cette liaison, en dehors d'une mise à 2X2 voies soit sous forme de concession autoroutière, soit en maîtrise d'ouvrage publique.

Les élu-e-s régionaux Europe Ecologie Les Verts ont toujours exprimé leur opposition à ce projet de mise à 2X2 voies pour plusieurs raisons, le contexte budgétaire actuel venant conforter leurs positions.

Contrairement à ce qui est énoncé par le Préfet dans le courrier qu'il vous a adressé le 15 janvier dernier, l'autoroute ne fait pas partie des priorités de l'Etat. En 2014, avec l'absence de financement de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France pour les nouveaux projets annoncée par un Communiqué de presse le 6 février, ce n'est ni le scénario 2, ni le scénario 1 de la Commission mobilité 21 qui est retenu, mais bien le scénario 0 : celui qui permet simplement de couvrir les dépenses engagées ; le scénario 2 dans lequel l'autoroute apparaissait parmi les projets en priorité 1 est abandonné, le scénario 1 dans lequel l'autoroute est classée pour au-delà de 2030 est aussi compromis, et pour le moins retardé.

La question du calendrier est donc posée : même si la 2x2 voies en mode concédé ou sur fonds publics trouvait un financement, ce qui aurait inévitablement des conséquences sur la subvention d'équilibre, elle ne verrait pas le jour avant 2022 ou 2030. Pour une réalisation sur fonds publics et par tronçons, comme proposée par le préfet, un débat public sera obligatoire. Les délais seront donc très étendus.

Le coût du projet d'aménagement en concession autoroutière est aujourd'hui évalué à environ 500 millions d'euros, sans compter la rétrocession des déviations de Soual et Puylaurens ni le doublement de l'A680 vers Verfeil. L'Etat évalue aujourd'hui à 180 millions d'euros le montant de la subvention d'équilibre, payée par l'Etat et les collectivités, montant qui a de grands risques d'être sous-évalué au vu de la fréquentation de l'axe routier qui, lui, est clairement surévalué. La



participation serait donc exorbitante non seulement pour l'institution régionale mais également pour les usagers qui devraient s'acquitter de la somme de 15 euros pour un aller/retour Toulouse/Castres, sans compter le coût des carburants qui ne fera qu'augmenter au fil des ans.

Une alternative à la mise à 2X2 voies existe, à moindre coût et à moindre impact sur l'environnement, l'agriculture, le patrimoine et le paysage, en traitant les vrais besoins en déplacement. En effet, le trafic est essentiellement local et le nombre restreint d'échangeurs rend l'infrastructure inefficace pour capter ce trafic.

Pour le groupe EELV, il faut utiliser absolument les portions de la RN126 déjà à 2x2 voies, 3 voies ou avec des réserves foncières sur Castres - Soual. C'est la solution la moins coûteuse, qui rend le même service à l'usager et qui préserve l'habitat, les populations, les exploitations et l'environnement. Il faut traiter l'itinéraire en 3 priorités, en pensant que le trafic des Poids Lourds va décroître avec la future éco-taxe et le développement du fret ferroviaire, tous deux inéluctables et prioritaires pour l'AFITF :

- d'abord les points noirs de Castres - Soual, que sont la Zone du Mélou et le feu de Saïx, et qui feront gagner à eux seuls déjà 10 minutes (5 minutes chacun), le reste de Castres - Soual étant déjà à 2x2 voies, 3 voies, ou avec des réserves foncières. C'est possible avant 2020.
- améliorer la sécurité aux points accidentogènes. C'est aussi possible d'ici 2020.
- confirmer ensuite selon les besoins et les finances les améliorations du reste de l'itinéraire.

L'obstination à vouloir absolument répondre aux problèmes de trafic routier par une mise à 2X2 voies dont le financement n'est absolument pas acquis n'a fait que retarder le lancement d'un aménagement à coût maîtrisé.

La transition écologique et énergétique tant de fois mise en avant par le Conseil Régional doit trouver une traduction immédiate dans l'aménagement de la liaison Toulouse/Castres. C'est une évidence, nos modes de vie, nos modes de transport, notre mobilité du quotidien vont être profondément modifiés dans les années à venir.

La Région ne peut soutenir un projet autoroutier. Le groupe Europe Ecologie – Les Verts vous demande de prendre position lors de l'Assemblée Plénière du 13 mars prochain en faveur d'un aménagement à partir de l'existant. C'est en tout cas la position que nous défendrons.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Guillaume CROS

